

ACCORD CANADA-ONTARIO SUR L'AMÉNAGEMENT DES FERMES

Le ministre fédéral de l'Agriculture, Monsieur H.A. Olson, et le ministre de l'Agriculture de l'Ontario, M. W.A. Stewart, ont signé récemment un accord d'application du Programme de développement des petites fermes en Ontario. L'objectif essentiel de ce programme est d'aider les agriculteurs à créer des exploitations familiales plus rentables ou, s'ils le désirent, à améliorer leurs chances de s'orienter vers un métier non agricole, ou encore de prendre leur retraite.

"Nous voulons donner au petit cultivateur la chance de réaliser son rêve, a dit M. Olson, qu'il s'agisse pour lui de créer une exploitation rentable, de type commercial, ou de pouvoir quitter l'agriculture s'il ne veut plus — ou ne peut plus — persévérer dans cette voie à cause du genre de travail ou de l'endettement trop lourd qui s'ensuivrait. Ce programme, mis au point par le Gouvernement fédéral, favorisera l'aménagement d'exploitations familiales rentables et de collectivités rurales prospères," a ajouté M. Olson.

Le Programme de développement des petites fermes comprend le transfert des terres, l'aide aux acheteurs et aux vendeurs de terres, des services de renseignements, de conseillers agricoles et de gestion des fermes.

Les objectifs de l'accord Canada-Ontario sont de faciliter les transferts de terres en vue de constituer des exploitations viables de type familial et d'aider les propriétaires exploitant de petites fermes à convertir en espèces leur bien-fonds.

Le Canada et l'Ontario formeront un comité mixte pour coordonner le Programme de développement des petites fermes avec les services fédéraux et provinciaux.

Le Gouvernement fédéral établira un Comité consultatif national sur le développement des petites fermes, chargé de recommander au ministre fédéral de l'Agriculture et aux autres autorités les mesures politiques à prendre dans ce domaine.

Le Gouvernement provincial fournira les services de conseillers ruraux et de gestion agricole pour la mise en oeuvre du programme en Ontario. Le Gouvernement fédéral mettra à la disposition des agriculteurs un service central de renseignements.

L'Ontario est la deuxième province, après l'Alberta, à conclure un accord de cette nature avec le Gouvernement fédéral.

POUR ÊTRE EN BONNE FORME PHYSIQUE

Courir un mille et demi en 13 minutes, qu'est-ce que cela prouve? Eh bien! si vous êtes âgé de 30 à 39 ans, cela prouve que votre coeur et vos poumons ont la capacité fonctionnelle d'un rendement soutenu, d'une récupération rapide et de la conservation d'une réserve d'énergie.

Autrement dit, du point de vue physiologique, vous avez au moins le minimum d'aptitude, compte tenu de votre âge, pour accomplir une journée de travail dans les Forces armées canadiennes.

"La course d'un mille et demi n'est en sorte, qu'un étalon qui nous permet de mesurer, deux fois l'an l'aptitude physique de notre personnel," explique le major W.E. Tatarchuk, officier responsable des programmes de conditionnement physique au quartier général des Forces armées à Ottawa. "Il ne faudrait pas croire, ajoute-t-il, que notre programme d'aptitude ne consiste qu'en cette course."

Le mot d'ordre aujourd'hui est *aerobics*, mot anglais prononcé "air-o-bix". En quelques mots, il s'agit d'un programme, en vigueur à longueur d'année, qui vise à augmenter le rendement du coeur et des poumons au moyen d'une activité physique variée. Toute activité qui tend à développer et à favoriser le passage de l'oxygène dans le corps est donc un exercice *aerobics*.

UN COMPLÉMENT: LE 5BX

Le major Tatarchuk estime que la publicité qu'on a faite au sujet de l'abandon par les Forces armées des anciens programmes 5BX et 10BX de l'ARC, et de l'adoption du programme *aerobics*, a peut-être provoqué une certaine confusion parmi nombre de personnes. Les Forces armées considèrent le programme *aerobics* comme un moyen, pour tous leurs membres, d'atteindre un niveau minimal d'aptitude physique. Dans le cas de certains personnels affectés à des tâches qui exigent un plus grand rendement physique, le programme *aerobics* est complété par d'autres programmes, tels que le 5BX.

Dans certaines unités combattantes, comme l'infanterie, le programme de base est complété par une activité physique plus vigoureuse: parcours d'obstacles, longues marches en tenue de combat et combat corps à corps.

"Bien que la seule épreuve actuellement en usage dans les Forces armées soit la course d'un mille et demi, de continuer le major Tatarchuk, les officiers et les hommes doivent au stade de l'instruction élémentaire répondre à certaines normes de force, d'endurance, d'agilité et d'équilibre." De même, on s'attend à ce que les personnels des unités opérationnelles passent certaines épreuves qui correspondent à la vocation de leur unité.

EXCELLENT POUR TOUS

Le major est d'avis que presque tous les Canadiens pourraient avantageusement suivre un programme *aerobics*. "L'essentiel est que chacun subisse un examen médical avant d'entreprendre un exercice particulier qui lui permettra d'atteindre la norme minimale visée, norme qu'il maintiendra en se livrant subséquentement à une activité de son choix, trois ou quatre fois par semaine."

Le programme *aerobics* est étudié de façon à ce que chaque individu puisse choisir la forme d'activité qu'il préfère, que ce soit la marche, la course,